ÉVOLUTION DE LA POPULATION RÉSIDANTE DU CANTON DE GENÈVE

Premier trimestre 1991

Sujet spécial : note sur la structure par âge de la population du canton de Genève

Groupe de travail chargé par le Conseil d'Etat
d'étudier le mouvement démographique du canton

Service cantonal
de statistique

Légende des signes

—	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
...	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
( )	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
[ ]	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

Rédaction : Service cantonal de statistique, 8, rue du 31-Décembre, Case postale 36, 1211 Genève 6
Complément d'information : Tél. 787.67.30/34

ÉVOLUTION DE LA POPULATION RÉSIDANTE DU CANTON DE GENÈVE

Premier trimestre 1991

SOMMAIRE

Page

1. Remarques méthodologiques 1
2. La population résidante du canton au 31 mars 1991 2
3. Mouvement démographique du canton 2
4. Mouvement migratoire du canton 4
5. Annexe statistique 6

Sujet spécial : note sur la structure par âge de la population du canton de Genève 7

1. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Fondements de la statistique

La statistique de la population résidante du canton est élaborée mensuellement par le Service cantonal de statistique à partir des informations contenues dans le fichier informatisé de la population du canton que gère le Contrôle de l'habitant.

Population prise en compte

Les chiffres publiés dans ce bulletin se rapportent à la *population résidante permanente* du canton, de sorte que les saisonniers, qui ne résident que temporairement dans le canton, ne sont pas pris en compte.

D'autre part, les personnes suivantes sont exclues de la statistique de la population résidante :

- les Genevois et les Confédérés domiciliés dans le canton qui ont demandé une déclaration de domicile au Contrôle de l'habitant afin d'obtenir dans un autre canton une autorisation de séjour;
- les Confédérés au bénéfice d'une attestation de séjour professionnel ou d'établissement professionnel;
- les étrangers au bénéfice d'un sauf-conduit ou d'une autorisation de durée limitée;
- les demandeurs d'asile (les réfugiés ne sont pris en compte qu'au moment où le droit d'asile leur est accordé, ils bénéficient alors d'une autorisation de séjour à l'année).

Parmi les étrangers résidant de manière permanente dans le canton, on distingue :

- les personnes au bénéfice d'un permis d'établissement (établis);
- les personnes au bénéfice d'une autorisation annuelle de séjour (séjour);
- les fonctionnaires des organisations internationales et des représentations diplomatiques ainsi que les membres de leur famille (exempts); y compris les détenteurs d'une attestation à court terme ;
- les autres étrangers.

Définitions, notations

Mouvement démographique :

Gain total	=	gain migratoire + gain naturel
Gain migratoire	=	immigrants (arrivées) – émigrants (départs)
Gain naturel	=	naissances – décès

La différence entre immigrants et émigrants peut être désignée par l'un ou l'autre des cinq termes suivants : gain migratoire, solde migratoire, excédent migratoire, balance migratoire, migration nette.

Changements d'origine : changements par mariage, naturalisation, réintégration ou option ainsi que ceux résultant de la nouvelle loi sur le droit de filiation.

Changements de permis : saisonniers ayant obtenu une autorisation de séjour à l'année, éventuellement un permis d'établissement, lors de leur séjour dans le canton.

2. LA POPULATION RÉSIDANTE DU CANTON AU 31 MARS 1991

A fin mars 1991, la population résidante permanente du canton s'élève à 381 828 habitants, contre 382 066 au début de cette année. En trois mois, la population a ainsi légèrement diminué de 238 personnes, tandis que pour les douze derniers mois on enregistre une progression de 2 441 unités (tableau 1).

Tableau 1 *Canton de Genève*

Population résidante du canton selon l'origine et le permis

	Population au 31.03.90	Population au 31.03.91	Variation annuelle
Suisses	243 446	242 942	- 504
Genevois	116 748	117 581	833
Confédérés	126 698	125 361	- 1 337
Etrangers	135 941	138 886	2 945
Séjour	33 390	26 352	- 7 038
Etablis	83 241	93 935	10 694
Exempts	18 838	18 132	- 706
Autres	472	467	- 5
Total	**379 387**	**381 828**	2 441
Saisonniers	*6 999*	*5 021*	*- 1 978*

Selon l'origine, les 138 886 étrangers représentent les 36,4 % de la population résidante permanente du canton (35,8 % au 31.03.90). Par permis, 67,6 % des étrangers sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement, 19,0 % bénéficient d'une autorisation à l'année et 13,1 % sont exempts de permis. Chez les Suisses, la répartition entre Genevois et Confédérés s'établit à 48,4 % - 51,6 %.

3. MOUVEMENT DÉMOGRAPHIQUE DU CANTON

Evolution trimestrielle

La diminution de 238 habitants au cours du premier trimestre de l'année résulte d'une perte migratoire de 375 personnes (4 873 arrivées dans le canton; 5 248 départs) et d'un excédent naturel de 148 personnes (1 143 naissances; 995 décès) (tableau 2).

Tableau 2 *Canton de Genève*

Mouvement démographique du canton selon l'origine :
bilan trimestriel à fin mars 1991

	Suisses	Etrangers	Total
Gain migratoire	- 619	244	- 375
Gain naturel	- 85	233	148
Changements d'origine	271	- 271	-
Changements de permis	-	- 11	- 11
Gain total	**- 433**	**195**	**- 238**

Evolution annuelle

L'augmentation de 2 441 habitants en une année résulte pour près de la moitié de l'excédent naturel (1 103 personnes) alors que les mouvements migratoires sont remarquablement équilibrés (19 400 arrivées et 19 401 départs); le solde de la croissance démographique est constitué par les 1 339 saisonniers qui ont obtenu une autorisation à l'année lors de leur séjour dans le canton (tableau 3).

Tableau 3 *Canton de Genève*

Mouvement démographique du canton selon l'origine :
bilan annuel à fin mars 1991

	Suisses	Etrangers	Total
Mouvement migratoire			
Immigrés	6 685	12 715	19 400
Emigrés	8 466	10 935	19 401
Gain	- 1 781	1 780	- 1
Mouvement naturel			
Naissances	2 698	1 601	4 299
Décès	2 641	555	3 196
Gain	57	1 046	1 103
Changements d'origine	1 220	- 1 220	-
Changements de permis	-	1 339	1 339
Gain total	**- 504**	**2 945**	**2 441**

La population d'origine suisse a diminué de 504 personnes en un an, les pertes migratoires s'étant maintenues à une niveau élevé (- 1 781). Quant à la croissance de la population étrangère, en dépit d'un léger affaiblissement du grain migratoire, elle se fixe à près de 3 000 en un an.

Graphique 1

Gain démographique annuel du canton
Chiffres en fin de mois

4. MOUVEMENT MIGRATOIRE DU CANTON

Evolution annuelle

A fin mars, on n'enregistre pas de changements notables par rapport aux observations faites à fin 1990. S'agissant des Suisses, les départs du canton l'emportent toujours largement sur les arrivées, le déficit migratoire annuel oscillant entre - 1 300 et - 2 300 depuis 1985. Du côté étranger, le gain migratoire additionné des transformations de permis s'élève à plus de 3 000 en douze mois.

Tableau 4 *Canton de Genève*

Mouvement migratoire du canton selon l'origine et le permis :
bilan annuel à fin mars 1991

	Immigrés	Emigrés	Gain migratoire
Suisses	6 685	8 466	- 1 781
Genevois	1 608	2 432	- 824
Confédérés	5 077	6 034	- 957
Etrangers	12 715	10 935	1 780
Séjour	7 156	4 061	3 095
Etablis	1 745	2 600	- 855
Exempts	3 707	4 206	- 499
Autres	107	68	39
Total	**19 400**	**19 401**	**- 1**

Parmi les étrangers, les détenteurs d'une autorisaiton de séjour à l'année enregistrent des gains migratoires substantiels (+ 3 095 en douze mois sans compter les transformations de permis saisonniers). Quant aux étrangers "établis" et aux "internationaux", à l'instar des Suisses, ils sont plus nombreux à quitter le canton qu'à s'y établir, il en résulte un déficit migratoire de 1 354 personnes depuis avril 1990.

Graphique 2

Gain migratoire annuel du canton selon l'origine

Dès 1989, y compris les transformations de permis saisonnier en autorisation de séjour à l'année.
En 1991, résultats du premier trimestre.

Graphique 3

Mouvements migratoires selon l'origine et le permis, d'avril 1990 à mars 1991

5. ANNEXE STATISTIQUE

Tableau 5 *Canton de Genève*

Population résidante selon l'origine[1]
Situation en fin de période

	Effectifs			Répartition en %		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total
1986	243 961	130 180	374 141	65,2	34,8	100,0
1987	244 592	131 918	376 510	65,0	35,0	100,0
1988	244 401	133 663	378 064	64,6	35,4	100,0
1989	243 967	135 387	379 354	64,3	35,7	100,0
1990	243 375	138 691	382 066	63,7	36,3	100,0
1991 (fin mars)	242 942	138 886	381 828	63,6	36,4	100,0

1. Saisonniers non compris.

Tableau 6 *Canton de Genève*

Bilan démographique du canton selon l'origine

	Mouvement naturel			Mouvement migratoire				Changements d'origine[3]	Gain total
	Naissances	Décès	Gain	Immigrés	Emigrés	Transf. permis[1]	Gain[2]		
Suisses									
1987	2 456	2 605	- 149	6 672	8 261	///	- 1 589	2 369	631
1988	2 726	2 717	9	6 561	8 662	///	- 2 101	1 901	- 191
1989	2 727	2 641	86	7 105	9 368	///	- 2 263	1 743	- 434
1990	2 751	2 674	77	6 797	8 776	///	- 1 979	1 310	- 592
1991[4]	735	820	- 85	1 582	2 201	///	- 619	271	- 433
Etrangers									
1987	1 352	498	854	11 593	9 365	...	2 228	-1 344	1 738
1988	1 477	466	1 011	12 332	9 697	...	2 635	- 1 901	1 745
1989	1 562	573	989	12 597	11 503	1 384	2 478	- 1 743	1 724
1990	1 608	583	1 025	12 811	10 593	1 371	3 589	- 1 310	3 304
1991[4]	408	175	233	3 291	3 047	- 11	233	- 271	195
Total									
1987	3 808	3 103	705	18 265	17 626	...	639	1 025	2 369
1988	4 203	3 183	1 020	18 893	18 359	...	534	-	1 554
1989	4 289	3 214	1 075	19 702	20 871	1 384	215	-	1 290
1990	4 359	3 257	1 102	19 608	19 369	1 371	1 610	-	2 712
1991[4]	1 143	995	148	4 873	5 248	- 11	- 386	-	- 238

1. Transformations de permis saisonniers en autorisations de séjour à l'année (enregistrées sous "immigrés" jusqu'en 1988).

2. Immigrés - Emigrés + Transformations de permis.

3. Y compris, en 1987, les corrections résultant du changement de méthode d'élaboration de la statistique de la population du canton au 1er janvier 1989.

4. Résultats de janvier à mars.

Sujet spécial

Note sur la structure par âge de la population du canton de Genève

Souvent, l'utilisateur de statistiques démographiques, dont l'homme politique, attend avec impatience les résultats relatifs à l'effectif total de la communauté dont il fait partie ou dont il a la charge.

Le démographe est d'avis que les données concernant la structure par âge de cette population sont au moins aussi importantes, si ce n'est plus. Toute une série de problèmes résultent de cette structure : enseignement primaire, secondaire ou universitaire; offre de travail; logement; santé publique; manière de s'exprimer sur le plan politique (scrutin); etc.

Nous tenons donc à présenter, très brièvement, quelques aspects de la structure par âge de la population du canton.

1. Evolution 1980-1990

1.1 Pour trois grands groupes d'âges

Assez arbitrairement, il est vrai, le démographe a l'habitude de "découper" la population en trois grands groupes d'âges (0-19 ans; 20-64 ans; 65 ans ou plus) qui correspondent *grosso modo* aux trois "âges" de la vie : jeunes, adultes et vieux.

En dix ans, de la fin 1980 à la fin 1990, l'effectif global de la population résidante du canton a passé de 351 065 personnes à 382 543; l'accroissement de cet effectif est donc égal à 31 478 (moyenne annuelle : 3 148) ou 9,0 %. Comment ont évolué les effectifs correspondant aux trois "âges" de la vie mentionnées ci-dessus.

La population "jeune" a perdu 2 954 individus (- 3,5 %); fin décembre 1990, elle compte 80 688 personnes. La population "adulte" a crû de 29 173 personnes pour en compter 250 426 (+ 13,2 %) à la fin de l'année dernière. Enfin, la population âgée a passé de 46 170 personnes il y a dix ans à 51 429 aujourd'hui (+ 5 259, ou + 11,4 %).

On peut donner à cette évolution les éléments d'explication qui suivent. La diminution du nombre de jeunes résulte, pour l'essentiel, de la baisse de la fécondité observée dès 1965 et qui s'est poursuivie jusqu'à la fin des années soixante-dix. Le fort accroissement du nombre d'adultes est dû, lui, à l'immigration étrangère, les allogènes comptant pour près de 80 % dans cette augmentation. Quant à l'accroissement du nombre de "vieux", il découle à la fois de la baisse de la mortalité et de l'immigration des années soixante et soixante-dix, sans qu'il soit possible ici de chiffrer l'apport de chacun de ces deux facteurs.

Au cours de la décennie écoulée, la population du canton a-t-elle vieilli ? Rappelons que le vieillissement (ou le rajeunissement) démographique d'une population est mesuré par l'évolution des effectifs relatifs des trois grands groupes d'âges. En règle générale, le vieillissement démographique est marqué par une diminution de la proportion des jeunes, une augmentation de celle des personnes âgées, l'effectif des adultes restant à peu près constant. A Genève, l'immigration d'adulte vient altérer ce modèle : dans le canton, on peut observer que le vieillissement démographique se fait surtout par la base de la pyramide des âges : pour 1 000 personnes de tous âges, on comptait 238 jeunes en 1980, 211 en 1990. L'ensemble des personnes âgées de 65 ans ou plus reste quasiment stable : 132 personnes pour 1 000 en 1980, 134 en 1990. Quant à la population adulte, elle passe de 630 en 1980 à 655 en 1990; ajoutons encore que dans ce groupe d'âges (la population potentiellement active), on constate une amorce de vieillissement non négligeable. Alors qu'il y avait 323 individus âgés de 20 à 39 ans (pour 1 000 personnes au total) en 1980, cette proportion diminue et elle tombe de 317 en 1990; en revanche, la proportion des personnes âgées de 40 à 64 ans, passe, elle, de 307 à 337 individus pour 1 000 de tous âges.

1.2 La population âgée de 65 ans ou plus

A Genève, il est particulièrement intéressant d'avoir une ou deux données statistiques supplémentaires sur cette population, du fait des retombées sociales et sanitaires, notamment, qu'elle implique.

Nous avons vu plus haut que l'effectif de ce groupe d'âges avait augmenté de 5 259 personnes (+ 11,4 %) au cours de la décennie écoulée. L'intérêt ici, est de faire la distinction entre "vieillards"" (65-84 ans) et "grands vieillards" (85 ans ou plus).

Le premier groupe a passé, en dix ans, de 42 481 personnes à 44 759 (+ 2 478 ou 5,9 %); le second, de 3 899 à 6 670 (+ 2 781 ou 71,5 %). On remarque donc que la population des "grands vieillards" a augmenté à une vitesse beaucoup plus forte que celle des vieillards. On peut mesurer aussi cette différence en calculant les deux indices suivants : a) rapport de la population âgée de 80 ans ou plus à celle de 65 ans ou plus; b) même rapport calculé pour la population âgée de 85 ans ou plus. Dans le premier cas, on comptait 217 "grands vieillards" (ici : 80 ans ou plus) pour 1 000 personnes âgées de 65 ans ou plus en 1980, 287 en 1990. Les rapports correspondants pour le second groupe de population s'élève respectivement à 84 et 130.

Pourquoi ces évolutions différenciées ? Pour la simple raison qu'au début des années quatre-vingt, les générations peu nombreuses nées de 1915 à 1919 sont entrées dans la population des "vieillards".

Profitons de l'occasion que nous avons ici de faire un sort à un propos paru à plusieurs reprises dans la presse, à savoir qu'il y aurait, à Genève, plus d'octogénaires que d'enfants à l'école primaire. Cela est parfaitement faux. Selon le *mémento statistique de l'enseignement à Genève*, élaboré par le Service de recherche sociologique du DIP, il y avait, au 31 décembre 1990, 20 451 élèves dans l'enseignement primaire *public* (auxquels il convient d'ajouter plus de 3 000 élèves dans les classes primaires de l'enseignement privé). Or, à la même époque, on comptait dans le canton 14 769 octogénaires (personnes âgées de 80 à 89 ans). Même si l'on compte l'ensemble des personnes âgées de 80 ans ou plus (16 814), on voit que l'on est loin du compte.

Nous aimerions terminer ce point par un bref rappel. Selon les scénarios démographiques élaborés par le Service cantonal de statistique en 1990[1], la population âgée de 65 ans ou plus devrait compter entre 64 700 et 66 700 personnes (selon le scénario[2]) au début de l'année 2010 (+ 13 300 ou + 15 300 personnes, respectivement, ou encore + 26 % ou + 30 %, par rapport à l'effectif observé à fin 1990). Quant à la population âgée de 80 ans ou plus, son effectif sera vraisemblablement compris entre 16 900 et 17 200 (+ 2 100 ou + 2 400 personnes, respectivement, ou encore + 14 % ou + 16 %, par rapport à l'effectif observé à fin 1990).

2. La situation à fin 1990

2.1 Selon le sexe

Le taux de masculinité à la naissance (en moyenne, 105 garçons pour 100 filles), la structure des migrations par sexe (en 1981/1989, le solde migratoire extérieur du canton se monte 1 173 hommes pour 1 000 femmes) et l'écart entre mortalités féminine et masculine (en 1979/1982, l'espérance de vie à la naissance est égale à 72,3 ans pour les hommes, à 79,6 pour les femmes; les chiffres correspondant, à 65 ans, s'élèvent à 14,5 ans et 19,1 ans respectivement) expliquent le fait que la population féminine est beaucoup plus vieille, démographiquement parlant, que la population masculine.

---

1. DELLSPERGER Christine. *Perspectives de population pour le canton de Genève jusqu'en 2010*, Aspects statistiques n° 76, Service cantonal de statistique, Genève, août 1990 (44 pages).

2. Scénario E non compris (sans migrations).

A la fin de l'année dernière, pour 1 000 hommes de tous âges, on comptait 226 jeunes (0-19 ans), 670 adultes (20-64 ans) et 105 "vieux" (65 ans ou plus). Les proportions correspondantes dans la population féminine sont les suivantes : 198, 641 et 161. La proportion, à la même date, de "grands vieillards" (85 ans ou plus) dans la population âgée (65 ans ou plus) est de 87 °/₀₀ chez les hommes, et de 155 chez les femmes; ou encore, pour 1 000 hommes de chaque groupe d'âges, on compte aujourd'hui 1 694 femmes âgées de 65 ans ou plus, 3 033 âgées de 85 ans ou plus. Ces simples chiffres, dans leur sécheresse, cachent de nombreuses difficultés, notamment celles liées à la solitude des femmes très âgées.

2.2 Selon l'origine

Il existe de grosses différences dans la structure par âge des populations d'origine suisse ou étrangère. Elles peuvent être expliquées d'une part par une natalité un peu plus élevée chez les étrangers que chez les Suisses, d'autre part par l'immigration étrangère. Pour les 1 000 personnes de tous âges et de chaque origine, on compte aujourd'hui 200 jeunes Suisses et 230 jeunes étrangers, 623 adultes nationaux et 710 étrangers, 177 "vieux Suisses" contre 60 étrangers seulement.

Il convient encore de noter ici que sur 1 000 femmes suisses de tous âges, 203 (le cinquième !) sont âgées de plus de 64 ans et 32 sont âgées de plus de 84 ans.

2.3 Comparaison avec la Suisse

La structure par âge de la population du canton est à la fois un peu plus vieille et un peu plus jeune que celle de la Suisse.

Plus vieille, car la proportion de jeunes est plus faible à Genève que dans l'ensemble du pays; 211 individus de 0-19 ans contre 274. Explication : la fécondité beaucoup plus basse dans la République (1,25 enfant par femme en 1979/1982), essentiellement urbaine, que dans la Confédération (1,54 enfant par femme).

Plus jeune, car la proportion de personnes âgées (65 ans ou plus) est plus faible à Genève (134 personnes pour 1 000 de tous âges) que dans l'ensemble de la Suisse (146). Explication : notamment l'immigration étrangère, relativement plus forte ici que là (655 adultes pour 1 000 habitants contre 621). Par contre, la proportion de "grands vieillards" est très légèrement plus élevée (17 °/₀₀) dans le canton que dans le pays (15 °/₀₀).

Annexes : 1 tableau et 1 pyramide des âges.

Population résidante selon le sexe, par grand groupe d'âges, en 1980 et 1990[1] **Canton de Genève**

Groupe d'âges	Nombres absolus						Pour mille					
	31 décembre 1980			31 décembre 1990			31 décembre 1980			31 décembre 1990		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-14	30 044	28 842	58 886	29 978	28 320	58 098	182	155	168	163	141	152
15-19	12 003	12 743	24 756	11 339	11 251	22 590	73	68	71	62	56	59
20-39	53 639	59 909	113 548	59 376	62 014	121 390	326	321	323	326	310	317
40-64	52 150	55 555	107 705	62 672	66 364	129 036	317	298	307	344	331	337
65-84	15 873	26 408	42 281	17 433	27 326	44 759	96	142	120	96	136	117
85 +	984	2 905	3 889	1 654	5 016	6 670	6	16	11	9	25	17
Total	**164 703**	**186 362**	**351 065**	**182 252**	**200 291**	**382 543**	**1 000**	**1 000**	**1 000**	**1 000**	**1 000**	**1 000**
0-19	42 057	41 585	83 642	41 117	39 571	80 688	255	223	238	226	198	211
20-64	105 789	115 464	221 253	122 048	128 378	250 426	642	620	630	670	641	655
65 +	16 857	29 313	46 170	19 087	32 342	51 429	102	157	132	105	161	134
Total	**164 703**	**186 362**	**351 065**	**182 252**	**200 291**	**382 543**	**1 000**	**1 000**	**1 000**	**1 000**	**1 000**	**1 000**

1. Sans les saisonniers.

Source : Contrôle de l'habitant/SCS

Pyramide des âges au 31.12.1990 *Canton de Genève*

1 Faible natalité des années 1915-1918
2 Effet de la surmortalité masculine aux âges élevés
3 Augmentation de la natalité, 1943-1948 environ
4 Forte natalité des années 1955-1964
5 Baisse, puis stabilité de la natalité
6 Effet de l'immigration étrangère (population masculine plus nombreuse)